



FIAP – SITE INTERNET

Suite à la récente fermeture de la société de logiciels responsable du développement et de la maintenance du site internet actuel de la FIAP, le Conseil d'administration de la FIAP a décidé de lancer une procédure visant à identifier une nouvelle entreprise capable de concevoir, développer et gérer le futur site officiel de l'organisation.

La FIAP recherche donc des collaborations potentielles avec des sociétés professionnelles de développement web disposant d'une expérience avérée dans la conception, le développement et la maintenance de sites internet de haute qualité, de préférence dans les secteurs culturel, artistique ou associatif.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir diffuser ce message au sein de vos réseaux et d'inviter les sociétés professionnelles de développement web appropriées à contacter directement la FIAP afin d'exprimer leur intérêt et de fournir des informations concernant leur portfolio, leurs références et leur expérience pertinente.

Les entreprises qui, sur la base des informations reçues, seront considérées comme les plus appropriées seront ensuite contactées par la FIAP et invitées à soumettre une proposition de projet détaillée fondée sur les exigences et les besoins spécifiques de l'organisation.

La date limite de soumission des manifestations d'intérêt est fixée au 15 septembre 2026.